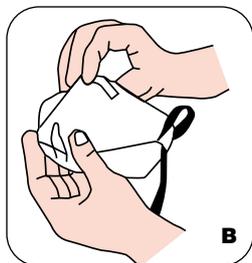
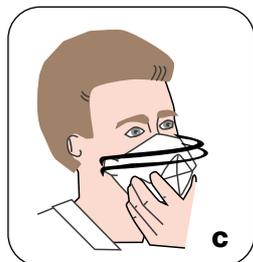
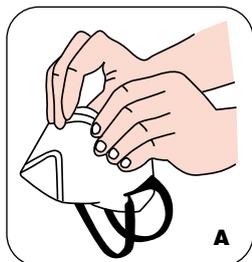


1- Comment se porte le masque FFP2 Paul Boyé ?

Vous trouverez ci-dessous des conseils d'utilisation pour porter le masque FFP2 Paul Boyé



- A.** Préformez la barrette de nez en la pliant en son milieu et ouvrez le masque.
- B.** Positionnez les élastiques sur la partie supérieure du masque.
- C.** Placez votre menton dans le bas du masque et ajustez la barrette à votre nez.
- D.** Placez les élastiques l'un après l'autre autour de la tête pour avoir une bonne tenue.
- E.** Vérifiez la bonne étanchéité du masque en ajustant

2- À quoi sert le masque FFP2 ?

Le masque FFP2 Paul Boyé est un équipement de protection respiratoire (norme NF EN 149). Il est destiné à protéger celui qui le porte contre l'inhalation à la fois de gouttelettes et de particules en suspension dans l'air. Conçu sans soupape d'expiration, il protège ainsi l'entourage du porteur tout en conservant une bonne respirabilité.

3- Quel est le taux de filtration du masque FFP2 Paul Boyé ?

Le masque FFP2 Paul Boyé filtre plus de 94 % des particules solides et liquides (0,4 et 0,6 microns) selon la norme EN 149 : 2001+A1 : 2009.

4- Combien de temps puis-je porter le masque FFP2 ?

Le temps de port maximal est de 8 heures de façon continue. Le masque FFP2 Paul Boyé est à usage unique et il n'est pas lavable.

5- Le masque FFP2 Paul Boyé est-il confortable ?

Le masque FFP2 Paul Boyé est le plus confortable du marché grâce à son design de forme diamant qui permet d'avoir un volume d'air plus important créant ainsi une meilleure respirabilité.

6- Où est fabriqué le masque FFP2 Paul Boyé ?

Le masque FFP2 Paul Boyé est fabriqué à Labarthe sur Lèze, en France près de Toulouse.

7- Le masque FFP2 Paul Boyé est-il certifié ?

Les masques FFP2 Paul Boyé sont testés et certifiés, selon la norme EN 149 : 2001+A1 : 2009 et le règlement (UE) 2016/425, par un organisme notifié : l'APAVE.

Le site de production et le système qualité pour la fabrication des masques Paul Boyé sont audités tous les ans par AFNOR Certification.

8- Quelle est la durée de vie du masque FFP2 Paul Boyé ?

Le masque FFP2 Paul Boyé doit être stocké dans un endroit sec (humidité relative en dessous de 80 %), à l'abri de la lumière, dans des conditions climatiques comprises entre -20°C et 40°C. Sa durée de vie est de 5 ans, la date de péremption est apposée sur l'emballage.

9- Que faire si un masque est mouillé ?

Un masque est moins efficace s'il est mouillé par la pluie ou rendu humide par son usage (respiration, transpiration...). Il est donc fortement recommandé de changer son masque mouillé pour en mettre un neuf.

10- À quoi servent les pointillés sur le devant du masque FFP2 Paul Boyé ?

Ces pointillés ne sont pas des trous, il s'agit d'une soudure ultrasons périphérique qui permet d'assembler et de tenir les différentes couches composant le masque FFP2 Paul Boyé.

11- Le masque FFP2 Paul Boyé convient-il à toutes les tailles ?

Le masque FFP2 Paul Boyé a été conçu pour convenir à l'ensemble des morphologies faciales adultes.

12- Est-ce que le port de la barbe peut nuire à l'efficacité du masque FFP2 ?

Les masques FFP2 ne sont pas adaptés aux personnes portant une barbe.

13- Est-ce que l'air passe au niveau de la mousse placée sous la barrette nasale du masque FFP2 Paul Boyé ?

Non car c'est une mousse de confort et d'étanchéité.

Vous ne trouvez pas l'information que vous cherchez ?

Posez-nous votre question par mail : ventedirecte@paulboye.fr